



Ville préfecture, située au cœur de la Vendée, La Roche-sur-Yon est **un territoire dynamique** qui compte plus de 100 000 habitants au sein d'une agglomération composée de 13 communes.

Fiche de poste : Médecin coordonnateur en EHPAD

Temps de travail possible de 30% à 100%

Cadre statutaire :

- Catégorie A de la filière médico-sociale
- Cadre d'emplois des médecins territoriaux.

Lieu d'embauche :

- Affecté à la Direction Autonomie.

Position hiérarchique :

- L'agent est placé sous la responsabilité du médecin coordonnateur intersite.

Missions :

Le médecin coordonnateur :

- Elabore, met en œuvre et évalue le projet de soins du résident avec le concours de l'équipe soignante.
- Coordonne la réalisation d'une évaluation gériatrique et, dans ce cadre, peut effectuer des propositions diagnostiques et thérapeutiques, médicamenteuses et non médicamenteuses.
- Contribue à la permanence des soins ; veille à l'application des bonnes pratiques gériatriques y compris en cas de risques sanitaires exceptionnels et doit référer des difficultés dont il a connaissance au directeur de l'établissement.
- Identifie les risques éventuels de santé publique dans l'établissement et veille à la mise en œuvre des préventions, de la surveillance et des prises en soins.
- Contribue à la mise en œuvre d'une politique de formation des personnels au sein de l'établissement.
- Préside la commission de coordination gériatrique chargée d'organiser l'intervention, au sein de l'établissement, de l'ensemble des professionnels salariés et libéraux.

Contraintes et difficultés du poste :

- Travail en partenariat entre les établissements dont il a la responsabilité, permettant une cohérence des projets
- Travail en partenariat avec les médecins coordonnateurs des autres établissements ainsi qu'avec le médecin coordonnateur intersite

Relations fonctionnelles :

- A l'intérieur de l'établissement avec :

- le Président, la vice-présidente et le directeur du centre intercommunal d'action sociale
- le directeur de l'autonomie et les directeurs d'établissements
- le médecin coordonnateur intersite
- l'infirmière coordinatrice et les infirmiers référents
- l'ensemble du personnel dont les équipes soignantes et les ergothérapeutes
- la Direction des Ressources Humaines dont le médecin du travail

- A l'extérieur de l'établissement :

Les partenaires institutionnels :

- la Direction de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Direction de la Solidarité et de la Famille du Conseil Départemental, les caisses d'assurance maladie et les hôpitaux

Les différents intervenants de l'établissement auprès des résidents :

- les médecins et infirmiers libéraux, les kinésithérapeutes, les spécialistes, les résidents et leurs familles, les personnes âgées inscrites et leurs familles

Principales responsabilités :

- **En collaboration avec les directeurs d'établissement**

- formulation des recommandations utiles au respect de l'application des bonnes pratiques
- donne un avis sur les admissions permettant une adéquation entre l'état de santé du futur résident et les capacités de prises en soins de l'établissement

- **En collaboration avec l'infirmière coordinatrice et les équipes soignantes**

- suivi, évaluation et réajustement des projets de soins
- évaluation de l'état de dépendance et des besoins en soins des résidents
- élaboration et suivi du dossier type de soins
- animation et coordination des soins
- élaboration du rapport médical d'activité annuel
- participation à la réorganisation des soins dans les situations de risques sanitaires exceptionnels ou collectifs

- **En collaboration avec les équipes pluridisciplinaires**

- participation à l'élaboration et au suivi du projet personnalisé de chaque résident
- contribue à la mise en œuvre d'une politique de formation et participe aux actions d'information des professionnels de santé

- **En collaboration avec les autres médecins coordonnateurs**

- participation aux groupes de travail communs
- partage des documents supports, des procédures et des actions
- participation à la mutualisation des formations internes

- **En collaboration avec les partenaires libéraux**

- propositions thérapeutiques et d'accompagnement au vue des recommandations gériatriques

Compétences et qualités requises:

- **Savoir-faire et savoir**

- Avoir une bonne connaissance de la législation régissant les établissements médico-sociaux
- Avoir des connaissances en gérontologie et les actualiser
- Créer une relation de confiance avec le résident, son entourage et les équipes soignantes
- Evaluer l'état de santé et le degré d'autonomie de la personne

Médecin coordonnateur en EHPAD – De 30% à 100%

Compétences et qualités requises:

- **Savoir-être**
 - qualités relationnelles et diplomatiques
 - aptitude au travail en équipe
 - sens des responsabilités et d'initiative
 - conscience professionnelle
 - discrétion et disponibilité

- **Autonomie et responsabilité**
 - autonomie dans l'organisation du travail
 - activités définies en concertation avec le directeur de l'autonomie, le médecin coordonnateur intersite et l'infirmière coordonnatrice

FORMATION / QUALIFICATIONS REQUISES

- Docteur en médecine générale
- Diplôme complémentaire en gériatrie (capacité, DIU, DESC)

Avantages liés au poste :

- Prime Ségur
- Sport santé : 30 mn offertes par semaine, pour découvrir une activité sportive parmi une offre variée
- Prise en charge à 100% du contrat de prévoyance proposé par la collectivité et participation forfaitaire à la complémentaire santé
- Prise en charge à 75 % de l'abonnement transports en commun + mise en place du forfait mobilité
- Adhésion CNAS & COS local
- Titres repas en 2024



P.3

Pour nous contacter et/ou postuler :
recrutement@larochesuryon.fr ou sur
emploi.larochesuryon.fr

Pour toute candidature, merci de joindre votre CV et lettre de motivation